

Sealock (Sallaumines) a choisi d'innover dans la colle, et les perspectives sont là !

À l'occasion d'une cérémonie officielle, la CCI de Lens remettait, en 2006, les trophées des Ponts d'Or, récompensant, entre autres, les entreprises innovantes. Parmi les lauréats, Sealock, une entreprise basée à Sallaumines, spécialisée dans la production de colles et dirigée par Jean-Marc Barki, qui vient d'être nommé président, par intérim, de la fédération européenne des colles.

PAR THOMAS LEVIVIER
lens@info-artois.fr

« La CCI de Lens a fait un boulot considérable qui aujourd'hui sert de bible à mes commerciaux ». C'est comme cela que Jean-Marc Barki définit le document de travail rédigé par un cabinet de consultants dans le cadre de l'enquête de satisfaction client organisée par la Chambre de commerce et d'industrie.

Celle-ci a procédé à une étude d'image des entreprises. À l'issue d'une présélection, vingt sociétés avaient été retenues et Sealock a été primée en tant que première entreprise industrielle. Un cabinet spécialisé a interrogé quarante-cinq des trois cents clients de l'entreprise. Résultat, la réactivité et la fiabilité de Sealock ont été plébiscitées.

Sealock est basée sur la zone artisanale de la Galance à Sallaumines. L'entreprise emploie vingt personnes dont quatre dans le secteur de la « R&D » (recherche et développement). « Cela représente 20 % des effectifs », fait re-



Jean-Marc Barki peut avoir le sourire, son entreprise tourne bien et il a pris des fonctions... européennes.

marquer le dirigeant. À l'époque où il cherche à implanter la filiale française de ce groupe anglais, Jean-Marc Barki hésite entre la Normandie, le Centre et le Nord - Pas-de-Calais. « L'esprit des gens du Nord me plaît », confie le parisien d'origine avant

d'ajouter : « L'Artois possède, selon moi, le meilleur réseau routier de France ».

Le chiffre d'affaires de Sealock s'établit à 3,1 millions d'euros pour l'année 2006, avec des perspectives : « Notre objectif est de doubler ce chiffre à l'horizon

2011, tout en doublant notre effectif ».

Le métier de l'entreprise est la production de colles chaudes et froides. Celles qui sont fabriquées par Sealock sont destinées à 70 % au marché des arts graphiques (imprimeries, rotatives,...) « Nous essayons d'être innovants », explique ce sportif (cavalier et rugbyman) qui adore relever des défis, « ne nous occupons pas trop de ce que font nos concurrents ».

« Nous ne nous occupons pas trop de ce que font nos concurrents. Travaillons plutôt l'anticipation. »

rents mais travaillons plutôt sur l'anticipation ».

L'opération CCI des « Ponts d'Or » qui vise à promouvoir les entreprises mais aussi à leur être utile, notamment par la rédaction du document de préconisation, sera reconduite dès cette année 2007.

Une promotion !

Jean-Marc Barki, de son côté, vient d'être nommé président, par intérim, de la FEICA (Fédération européenne des industries de colles et adhésifs et des mastics) qui regroupe près de 45 000 salariés. « C'est une reconnaissance de la profession, sachant que Sealock n'appartient pas à un grand groupe », confie le dirigeant, âgé de 42 ans, qui compte se représenter au mois de septembre 2007. ■